

Image not found or type unknown



Bail fermage mauvaise exploitation

Par Ilcc, le **28/03/2012 à 10:54**

Bonjour, Ma famille dispose d'une ferme et de terrains agricoles, elle a mis en place un bail agricole avec un fermier (pour les terres agricoles), ce dernier n'a jamais arrosé les terres (nous disposons de relevés de bornes d'arrosage avec les compteurs à 0, pour plusieurs années) a t'il un prejudice pour les propriétaires ? une action en justice est t'elle possible ? merci de me donner des references (articles ...). cordialement.